



Bulletin agro-hydro-météorologique décadaire

SITUATION METEOROLOGIQUE: Pluies faibles à modérées sur la bande Sud du pays.

Situation pluviométrique

La situation pluviométrique de la première décade de septembre a été marquée par des pluies faibles à modérées sur la bande Sud du pays. Néanmoins, des cumuls pluviométriques journaliers forts de plus de 50 mm ont été enregistrés sur plusieurs localités des régions de Dosso, Maradi, Zinder et Tillabéry.

Le cumul décadaire a varié entre 0 et 129 mm (Fig.1). Le cumul pluviométrique saisonnier au 10 septembre varie entre 162,2 à Agadez et 1044 mm à Sabon Birni (Gaya). comparé à celui de l'année précédente, ce cumul est excédentaire sur 70 % des postes suivis et 28% déficitaire. Pour ce qui du cumul comparé à la normale 1981 – 2010 est excédentaire sur 59 % des postes suivis, équivalent sur 5%et 36%déficitaire (Fig. 2).

(suite lire page 2)

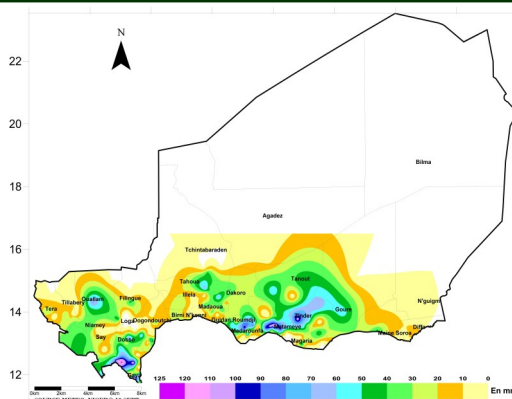


Fig. 1: Cumul pluviométrique décadaire au 10 septembre

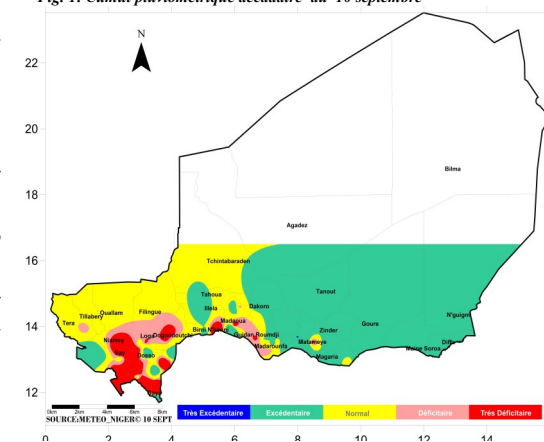


Fig. 2: Ecart du cumul saisonnier au 10 septembre par rapport à la moyenne 1981-2010

SITUATION AGRICOLE : Les cultures présentent un bon développement végétatif.

Les pluies ont été régulières au niveau de la majorité des postes pluviométriques. Ces précipitations ont varié de faibles à modérées voire importantes au niveau de certains postes. Elles ont causé des inondations avec des dégâts sur les cultures. Cependant dans certaines localités les ruptures de pluies ont été assez longues, jusqu'à deux décades. Les cultures présentent un bon développement végétatif. Sur le plan phytosanitaire les conditions sont favorables au développement des ravageurs et plusieurs cas d'infestations ont été déclarés et les traitements sont en cours. On note sur les marchés, une stabilité voire

Une baisse des prix des denrées alimentaires comparés à la décade précédente mais en hausse par rapport à la même décade de l'année passée (Suite lire page 3)

Dans ce numéro :

Situation agrométéorologique	P. 1&2
Situation hydrologique	P. 2
Situation des cultures	P. 3
Situation phytosanitaire	P. 3
Situation alimentaire	P. 3
Situation pastorale	P. 4.&5

Sommaire :

- Pluies faibles à modérées sur la bande Sud du pays
- Situation hydrologique calme avec une baisse des hauteurs d'eau.
- Les cultures présentent un bon développement végétatif.
- Sur le plan phytosanitaire les conditions sont favorables au développement des ravageurs et plusieurs cas d'infestations ont été déclarés et les traitements sont en cours.
- Une stabilité voire une baisse des prix des denrées comparés à la décade précédente mais en hausse par rapport à la même décade de l'année passée
- La situation des pâturages s'est considérablement améliorée sur toute l'étendue du pays.
- Le terme de l'échance est en général en faveur des éleveurs sauf dans la région de Tahoua.

SITUATION METEOROLOGIQUE (suite)

Situation agrométéorologique

Au cours de cette première décade de septembre 2022, les conditions hydriques pour les cultures ont été globalement satisfaisante sur dans la zone agricole. En effet l'indice décadaire de satisfaction des besoins en eau des cultures au cours de la décade a varié entre 60 et 100% sur la majeure partie de cette zone (Fig 3).

Les réserves d'eau du sol varient entre 40 et 60 mm au sur la majeure partie de la bande sud du pays. Ailleurs, elles restent faibles (<20mm) (Fig4).

Les températures moyennes et l'évapotranspiration ont varié respectivement entre 30,5 et 35,5°C et entre 4,5 et 6,2mm/jr. L'humidité de l'air a connu une hausse par rapport à la décade précédente et a varié entre 70 et 84%. La durée d'insolation est en baisse et a oscillé entre 4.8 et 7.6 heures. Toutes ces conditions de cycle et le séchage des produits récoltés sont favorables au bon développement des cultures en cours de cycle et le séchage des produits de récoltes dans les zones où elles sont en maturité.

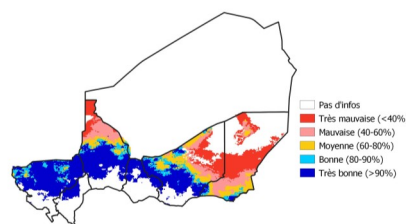


Fig.3: Indice de satisfaction des besoins en eau des culture

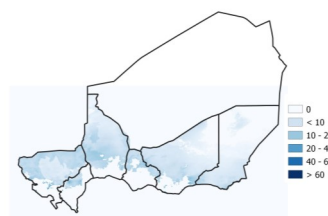


Fig.4: Stocks d'eau des sols au 10 septembre 2022

SITUATION HYDROLOGIQUE : Situation hydrologique calme avec une baisse des hauteurs d'eau.

La situation hydrologique est restée calme avec une baisse des hauteurs d'eau au cours de la première décade de septembre à l'ouest du pays sur le fleuve Niger.

Dans le bassin du Lac Tchad, les écoulements de la Komadougou Yobé se poursuivent normalement. Les hauteurs d'eau observées, à la station de Bagara (Diffa), au cours de cette décade restent supérieures à celles enregistrées l'année passée sur la même période.

Dans le bassin du fleuve Niger, Au niveau de la station hydrométrique de Niamey, des valeurs de débits inférieurs à ceux observés l'année passée et l'année humide 2012 ont été enregistrées pratiquement durant toute la décade. Toutefois, l'hydrogramme est au-dessus de celui de la moyenne des dix dernières années. Les débits observés pendant cette première décade de septembre 2018 restent néanmoins nettement supérieurs à ceux de l'année très sèche 1985.

Figure n°1 : Le fleuve Niger à Niamey. Hydrogrammes comparés de la première décade de septembre

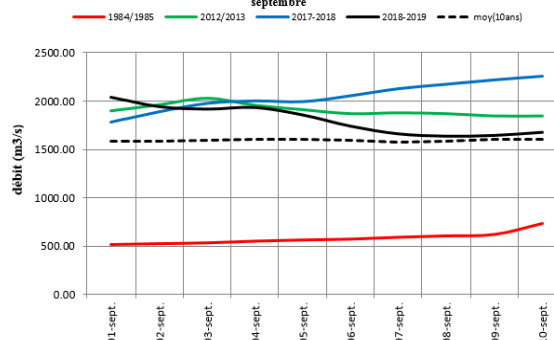


Fig. 5: hydrogrammes comparés du fleuve Niger à Niamey

SITUATION AGRICOLE (suite)

Situation des cultures

Situation des semis

Quelques rares cas de semis sont observés dans la région d'Agadez. Ces cultures bénéficient plus des écoulements des koris pour un complément en irrigation

Situation phénologique

La situation phénologique des céréales mil et sorgho montre que le stade le moins avancé est la levée avancée pour les deux cultures (sorgho et le maïs) et le tallage pour le mil au plan national. Le stade dominant pour le mil est la floraison avec 33 % et la montaison pour le sorgho avec 39%. Le stade le plus avancé pour le mil et le sorgho est la maturité observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder, avec un taux respectivement de 8% et 1%.

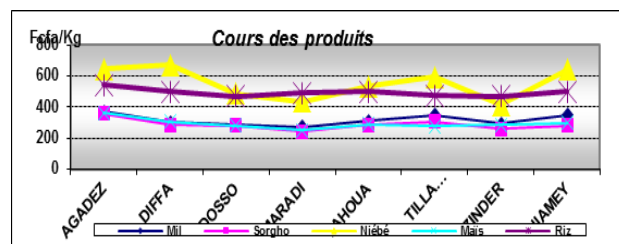
Pour les cultures de rente, le stade le moins avancé est la levée avancée pour le niébé et l'arachide. Le stade dominant est la floraison pour ces deux cultures. Le stade le plus avancé pour le niébé et l'arachide est la maturité observée dans les régions de Dosso, Maradi, Tahoua et Zinder.

Situation des prix des denrées alimentaires

Les niveaux des prix sur les marchés affichent une légère baisse pour tous les produits par rapport à la décade passée. Comparés à l'année passée à la même période. Cependant ces niveaux de prix des produits agricoles sont en baisse pour le niébé (6%) et le maïs (2%) comparés à l'année passée. C'est une hausse légère qui est observée pour les céréales mil, sorgho et riz respectivement de 7%, 5% et 4%.

Tableau n°2 : Cours des produits (F/kg)

REGIONS	Mil en F/Kg	Sorgho en F/Kg	Niébé en F/Kg	Maïs en F/Kg	Riz en F/Kg
AGADEZ	370	359	647	363	543
DIFFA	303	288	673	308	500
DOSSO	288	283	488	283	468
MARADI	272	243	437	252	490
TAHOUA	310	287	536	292	500
TILLABERI	349	306	595	278	476
ZINDER	293	260	413	286	468
NIAMEY	350	280	640	300	500
Moyenne décade	317	288	554	295	493
Moyenne décade précédente	324	289	559	300	498
Moyenne même décade 2021	295	275	589	301	476
Variation par rapport à la décade précédente (%)	-2	0	-1	-2	-1
Variation par rapport à la même	7	5	-6	-2	4



Phénomènes exceptionnels

Les deux phénomènes observés au cours de la décade sont les inondations et la sécheresse.

- S'agissant des inondations, on observe à Goudoumaria ce sont 41 ha de maïs, manioc et canne à sucre ; 1381,3 ha de cultures dans certaines localités des départements de Gaya, Dioundiou et Dosso sur les champs de cultures et sur les habitations dans la région de Dosso et 103 ha de cultures inondé dans le département de Filingué.

- Concernant les ruptures de pluie, il s'agit d'une sécheresse de quinze (15) de jours observée dans le département de Keita au niveau de 3 villages dans la commune Ibohamane; 3 villages d'Abala et jusqu'à 22 jours dans la bande Nord et Nord-Est de la commune de Tondikiwindi.

Situation phytosanitaire Générale

La situation phytosanitaire est caractérisée par des attaques de :

- Chenilles, Thrips, sautériaux, punaise et pucerons sur Moringa, oignon, mil, melon et Maïs sur 612 ha infestés dont 591 ha traités dans la région d'Agadez.
- Dans la région de Diffa c'est les sautériaux, la chenille defoliatrice, les pucerons, les insectes floricoles et foreurs des tiges qui ont attaqué les cultures sur une superficie estimée à 2637 ha dont 2120 ha ont été traités.
- Déclaration des attaques de sautériaux sur 10 ha dont 8 a été traitée ; des insectes floricoles dans tous les départements excepté Gaya sur 869 ha dont 725 ont été traités et la chenille mineuse de l'épi de mil ont été observés dans 27 Villages de la région de Dosso avec une superficie infestée estimé à 2250 ha.
- Un complexe de ravageurs constitué d'insectes floricoles, de chenille défoliatrice, de sautériaux, de puceron et la chenille mineuse de l'épi de mil sont observés dans presque tous les départements de la région de Maradi, les traitements ont couvert 8515ha sur 8989 ha déclaré infester.
- La chenille défoliatrice, les insectes floricoles, les sautériaux et la chenille mineuse de l'épi sont observés dans la région de Tahoua,

la superficie infestée est de 7943 ha dont 6922 ha traités. L'apparition dans plusieurs localités de la région de Tillabéri, les insectes floricoles et la chenille mineuse de l'épi de mil sur le mil ; les sautériaux sur le mil et sorgho ; le puceron sur le niébé et Spodoptera frugiperda sur le maïs et le sorgho dans le département de Torodi. Sur le 2574 ha infesté 921 ha a été traité.

Chenilles défoliatrices, Puceron, sautériaux, insectes floricoles sur les cultures de mil, niébé, arachide et sésame au niveau des Départements de Dungass, Magaria, Gouré, Takiéta Kantché, Tanout, D/Takaya, Belbedji et la Ville de Zinder. Sur une superficie infestée estimés à 12234 ha

A Niamey on note des attaques de foreur de tige et des insectes floricoles sur les cultures sur 572 ha infesté dont 445 ha traité.

Perspectives phytosanitaires

- ⇒ De nouvelles infestations de sautériaux pourraient être enregistrées du fait des conditions écologiques de plus en plus favorables ;
- ⇒ Les attaques d'insectes floricoles pourraient s'étendre sur le mil dans les zones où le mil est au stade épiaison ;
- ⇒ De nouvelles attaques pourraient être observées sur les légumineuses (niébé et arachide) ;
- ⇒ Les attaques de la chenille mineuse de l'épi vont s'étendre dans plusieurs localités du pays si toutes les conditions sont favorables ;
- ⇒ La surveillance et les traitements des foyers d'infestation se poursuivent.

SITUATION PASTORALE

La campagne pastorale se poursuit de manière satisfaisante sur l'ensemble du territoire national avec des précipitations fortes à modérées enregistrées au niveau de plusieurs localités du pays au cours de la décennie. La situation des pâturages s'est considérablement améliorée sur toute l'étendue du pays. Le pâturage aérien ligneux a bien régénéré. Il faut aussi noter l'existence de vastes bandes de plages nues suite aux sécheresses, au retard d'installation de la campagne et aux attaques acridiennes dans les départements de Tchintabaraden, Tillia, Tassara, Fillingué, Bermo, Ingall, Aderbissinat, Tanout et Abala.

Pâturages

Le pâturage herbacé se développe normalement dans presque toutes les régions du pays aussi bien en zone agricole qu'en zone pastorale.

Complémentation alimentaire

Bien que, l'alimentation du cheptel est constituée de l'herbe verte pour l'essentiel, la vente des intrants mis en place par l'Etat et ses partenaires se poursuit. Certaines catégories d'animaux bénéficient de la complémentation alimentaire jusqu'à là.

Abreuvement des animaux

L'abreuvement des animaux en cette 1ère décennie

SITUATION PASTORALE

de septembre s'effectue sans grande difficulté à partir des points d'eau de surface qui disposent d'un très bon niveau de remplissage.

Mouvements et concentration des animaux

Agadez

Les mouvements sont en général internes et de faible amplitude à la recherche d'eau et de pâturage. Les concentrations sont surtout observées autour des points d'eau et des endroits beaucoup plus favorables aux pâturages.

Diffa

Dans le département de Maïné soroa et de Diffa, les animaux sont concentrés dans la zone Nord pastorale fuyant la bande Sud de la région pour des raisons sécuritaires. Dans le département de Bosso, en raison de la présence des forces de sécurité, les animaux sont concentrés dans la bande Sud allant de Bosso à Toumour en passant par Kakarwa jusqu'à Kindjandi. Dans le département de Goudoumaria, les animaux locaux sont pour l'instant stables. Les parcours pastoraux de la zone de Goudoumaria sont envahis par des transhumants avec des grands troupeaux de camelins et de moutons Oudah.

Dosso

Dans la région de Dosso, les troupeaux en transhumance au Bénin et au Nigeria amorcent leur retour au pays. Les troupeaux OUDAH sont remontés en grande partie vers le Nord (zone pastorale) et les animaux résidents se trouvent dans les enclaves, les aires de pâturages, les forêts (MARIGOUNA, FOGABERI, GOROUBASSOUNGA) et les plateaux sans compter ceux qui sont remontés au Nord. Dans le Boboye les troupeaux camelins ont regagné les plateaux du FAKARA et du Zigui.

Maradi

Dans la région de Maradi, les mouvements et concentrations des animaux sont identiques à ceux de la décennie précédente. En zone pastorale, ils concernent la remontée des éleveurs vers le Nord avec pour destination les terres salées (département d'Ingall). L'ampleur de ce mouvement est importante.

Les concentrations sont observées au Sud et au Nord du département de Bermo, autour des points d'eau (Sofloto) et au niveau de leurs zones des replis (Ranch Fako et Reserve Gadabedji).

En zone agricole et agropastorale, les mouvements des animaux sont aussi internes à la recherche du pâturage et d'eau mais aussi externes (stables). Les zones de concentration sont les forêts classées, les enclaves pastorales et des terroirs d'attache pour les communes de Chadakori, Saé Saboua et Tibiri. En rappel, les parcours de Baban Raffi sont excellents, mais inaccessibles due à l'insécurité résiduelle.

Niamey :

Les animaux qui sont restés sur place sont concentrés au niveau des enclaves pastorales, des bordures du fleuve et des mares. Au niveau de l'agglomération urbaine et des villages ne disposant pas des espaces pastoraux, les animaux sont en stabulation et nourris au piquet.

SITUATION PASTORALE(suite)

Les grands troupeaux sont en transhumance dans la région de Tillabéry (Say, Kollo, Oualam, Torodi) et au Burkina Faso.

Tahoua

Le mouvement des animaux au cours de cette décade est caractérisé dans le département de Tchintabaraden par la poursuite du déplacement des éleveurs transhumants et autochtones vers les zones Nord et Est du département où le pâturage est bon. Dans le département de Bagaroua, on observe l'amorce précoce du retour des éleveurs Oudah vers le Sud, qui évoquent le problème d'insécurité au Nord.

Les concentrations d'animaux transhumants sont observées aux alentours de Gawaye, Telemcès, Machékari (département de Tillia), au Sud (Targa et Aouguissis) et Sud-Est du département de Tassara.

Des concentrations d'animaux sédentaires sont observées à l'Ouest (Muntséka) et Nord du département de Konni.

Tillabéri

Dans la région de Tillabéri, les mouvements et concentration des animaux sont identiques à ceux de la décade passée. Les mouvements des animaux sont dominés par la remontée traditionnelle des éleveurs Oudah du Sud vers le Nord et celle de vers Abala. Ils sont présents dans toutes les communes du département de Filingué. Il faut aussi signaler une forte concentration exceptionnelle des éleveurs aux alentours de la station de Toukounous.

Zinder

En zone pastorale, une forte concentration des éleveurs est constaté dans le département de Gouré, aux alentours du centre de Bathé, dans le département de Belbedji, à la frontière avec le département d'Aderbisanat, dans les vallées de Eliké et de Tarka ainsi que dans la zone de Bikarou et Tende où existent des jeunes pâturages. En zone agricole, la majorité du cheptel se trouve dans la zone pastorale de la région où le pâturage vert devient de plus en plus accessible partout.

Etat d'embonpoint des animaux

L'état d'embonpoint des animaux varie de passable à bon dans l'ensemble. Son amélioration est favorisée par l'accessibilité des animaux au bon pâturage dans la majeure partie du pays.

Situation Sanitaire du Cheptel

La situation sanitaire zoo-sanitaire est relativement calme avec les quelques cas des foyers déclarés de suspicion de certaines maladies mais gérés par les services de l'élevage. C'est le cas de :

- Agadez : de la pasteurellose bovine à Aderbissinat, de la pasteurellose ovine à Aderbissinat et Tchirozerine, du charbon bactérien à Aderbissinat et de la pleuropneumonie à Iférouane ;
- Maradi : 2 foyers suspects de pasteurelloses bovine et ovine signalés à Tessaoua ;
- Tahoua : de la pasteurellose ovine et clavelée à Tassara et Fièvre aphteuse à Madaoua ;
- Tillabéri : de la pasteurellose des petits ruminants dans les communes de Filingué et Kourfeye centre (sur des ovins transhumants), à Bankilaré dans le village d'Ingui et à Bindoli dans la commune rurale de Makalondi ;
- Zinder : deux foyers suspects de la dermatose nodulaire au niveau du département Gouré.

Terme de l'échange

Le terme de l'échange est en général en faveur des éleveurs sauf dans la région de Tahoua.

Phénomènes exceptionnels

Les phénomènes exceptionnels enregistrés sont :

- La présence des chenilles sur le pâturage dans la région d'Agadez au niveau de certains villages de la commune rurale de Timia (Teferawt, Abarakan, Ajirou, N'fissan, centre Timia) ;
- Et en plus dans la région de Maradi, des cas d'attaques des sautoriaux signalés sur les parcours pastoraux des communes de Tessaoua, Ourafane, Soly tagris et Mairéré, autour de Bermo et Gadabeji.

GRUPE DE TRAVAIL PLURIDISCIPLINAIRE (GTP-NIGER)

Chef de fil du groupe:
Direction de la Météorologie
Nationale du Niger

Téléphone : 00 227 20 73 21 60
Télécopie : 00 227 20 73 38 37
Messagerie : dmn@intnet.ne

**« La météorologie au service du développement
et pour la sécurité des personnes et des biens »**

**Retrouvez-nous sur le web!
www.meteo-niger.org**

Participant à l'élaboration de ce Bulletin :

- ❖ CABINET DU PREMIER MINISTRE
 - La Cellule de Coordination du Système d'Alerte Précoce (CC/SAP)
BP : 893
Tel : 20.72.39.53
Fax : 20.72.34.56
- ❖ MINISTRE DES TRANSPORTS
 - Direction de la Météorologie Nationale : Coordonnateur GTP
BP : 218
Tel : 20.73.21.60
Fax : 20.73.38.37
- ❖ MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE
 - Direction des Statistiques (DS)
BP : 323
Tel : 20.75.27.72
 - Direction de la Protection des Végétaux (DPV)
BP : 323
Tel : 20.74.25.56 - 20.74.19.83
 - Direction Générale de la Production et des Industries Animales (DGPIA)
BP : 1268
Tel : 20.73.21.47 - 20.73.31.59
- ❖ MINISTRE L'HYDRAULIQUE ET DE L'ASSAINISSEMENT
 - Direction Générales des Ressources en Eau (DGRE)
BP : 257
Tel : 20.72.23.63

Avec la participation de la Gendarmerie Nationale (Ministère de la Défense), FNIS : Radio Présidence (Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation) pour la transmission des données.